

Afrique du Sud : les cadavres européens de l'apartheid sortent des placards

Christine Abdelkrim-Delanne, Ivan (du) Roy

Afrique Asie, 28 avril 2018

En Afrique du Sud, certains cadavres de l'apartheid sont gardés au chaud dans des placards qui n'attendent que d'être ouverts. Ainsi, deux ONG sud-africaines ont, récemment, porté plainte auprès de l'OCDE contre les banques KBL (Luxembourg) et le groupe KBC (Belgique). La plainte a été déposée en Belgique et au Luxembourg, arguant que ces deux banques n'ont pas respecté le « Code de conduite de l'OCDE pour les Entreprises multinationales » en violant l'embargo obligatoire sur les ventes d'armes au régime d'apartheid, voté par le Conseil de sécurité de l'ONU en 1977 et 1986 (Résolutions n°418 et 421, 1977 et Résolutions n°591 de 1986).

Comme le précise le texte de la plainte déposée auprès de l'OCDE, la Commission Vérité et Réconciliation (TRC) mise en place en 1994 par le premier gouvernement ANC, n'a pas abordé la question des crimes économiques de l'apartheid. Il n'y a eu aucune enquête, personne n'a eu à rendre de compte. D'où l'importance de la démarche, aujourd'hui,



Soweto sous l'apartheid. Photo DR

d'hui, d'Open secrets et du Centre for Applied Legal Studies (CALS – Centre d'Études juridiques appliquées).

Les protagonistes

L'organisation sud-africaine Open Secrets est une association à but non lucratif indépendante enregistrée en Afrique du Sud, qui enquête sur les crimes économiques et la vio-

lation des droits humains par les entreprises du secteur privé en Afrique australe. Elle publie ses rapports et demande des comptes aux compagnies concernées et aux gouvernements dont les actions, sous le régime d'apartheid, ont nui et continuent de nuire aux Sud-africains. La publication, en mai 2017, de son enquête « *Apartheid Guns and Money : A Tale of Profit* » (Apartheid fusils et argent : une histoire de profit), a révélé les violations répétées des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU.

Associé à cette action, le Centre for Applied Legal Studies (CALs – Centre d'Études juridiques appliquées), basé à l'université de Witwatersrand, à Johannesburg, a été créé en 1978, avec pour mission d'intervenir dans des procès pour combattre, en utilisant la loi, les pratiques du régime d'apartheid, particulièrement dans le domaine de la sécurité et le maintien de l'ordre. Aujourd'hui, CALs poursuit son travail de recherche et d'observation sur les droits humains, la justice environnementale et l'État de droit. Entre autres, le programme Business and Human Rights cible, outre l'État, le secteur privé comme acteur ayant obligation de protéger et de respecter les droits humains. Le Centre dénonce, quand c'est le cas, les compagnies, les investisseurs et les institutions financières qui violent ces droits.

Face aux deux plaignants, la banque KBL, Luxembourg, a été créée en 1949 comme branche de la Kredietbank, elle-même fondée en 1935 en Belgique et branche de la holding Almanij. Basée à Anvers, Kredietbank fut d'abord une structure financière des agriculteurs flamands. Aujourd'hui devenue KBC

Group, elle est classée dans les 300 plus importantes entreprises publiques au monde et dispose d'une capitalisation boursière de 27,6 milliards de dollars.

Entre 1980 et 1989, la Kredietbank était dirigée par André Vlerick, homme politique flamand d'extrême droite, ancien ministre belge des Finances. Admirateur du nationalisme afrikaner, il considérait l'apartheid comme un modèle de « développement séparé ». Il fut le fondateur de l'organisation pro-apartheid belge Protea, et de son extension européenne Eurosa. Protea avait des « organisations sœurs » en Autriche, Grande-Bretagne, France, Italie, Suisse, Allemagne de l'Ouest, aux Pays-Bas et au Danemark. Les archives de Vlerick ont révélé qu'Eurosa recevait directement des fonds du gouvernement sud-africain.



En 2012, KBL a été achetée par Precision Capital, banque basée au Luxembourg. Elle représente les intérêts de membres de la famille Al-Thani, monarchie du Qatar, et détient 99,9% des actions de KBL en association

avec deux autres banques belges. Elle contrôlait la stratégie de KBL entre 1977 et 1994, période prise en considération par la plainte.

Dans cette période, souligne la plainte des ONG, « les Forces sud-africaines de défense (SADF) ont été déployées dans les townships pour renforcer la capacité de la police à contrôler et réprimer les communautés noires. En 1985, 35372 soldats ont été déployés dans 96 townships pour réprimer les manifestations ». Le rapport note, également qu'une partie de la stratégie de survie du régime d'apartheid consistait à faire la guerre dans les États voisins et à s'engager dans leur déstabilisation militaire. « L'Afrique du Sud a illégalement occupé la Namibie et fourni un soutien militaire et financier aux guerres civiles en Angola et au Mozambique dans les années 1970 et 1980. L'armée a combattu contre les forces de libération qui luttaient pour l'indépendance contre les occupants sud-africains. »

Les ONG rappellent que la guerre en Angola, selon l'UNICEF, a fait plus de 100 000 victimes civiles entre 1980 et 1985, notamment par la famine provoquée par le conflit. Au Mozambique, la guerre a fait plus d'un million de victimes (meurtres, famine, déplacements, mutilations). Un responsable du renseignement militaire sud-africain a confirmé aux enquêteurs que la demande d'armes à des pays tiers la plus importante à la fin des années 1970 et en 1980, s'explique par la nécessité de fournir les forces alliées à l'État d'apartheid en Angola et au Mozambique (UNITA et RENAMO). Enfin, les Forces armées sud-africaines ont lancé des raids dans les pays limitrophes – Botswana, Lesotho, Swaziland

et Zimbabwe – de 1980 à 1984, perpétrant des assassinats ou des enlèvements de militants et de responsables de l'ANC dont un grand nombre étaient exilés dans ces pays.

Arm Scor

Avec l'intensification de l'embargo, la société d'armement de l'État raciste, Arm Scor, a dû mettre en place un système clandestin pour contourner la loi internationale et garantir le transfert et le paiement des armes. KBL a organisé, à partir de 1977, un réseau de blanchiment d'argent pour permettre à Arm Scor de payer les armes sans en être l'acheteur officiel. KBL a créé des compagnies-écran à Panama et au Libéria. Les transactions entre Arm Scor et les fournisseurs passaient par ces compagnies dont KBL nommait les directeurs qui étaient, dans certains cas, des employés d'Arm Scor. KBL a, également, alimenté des centaines de comptes bancaires numérotés (anonymes), certains pour Arm Scor, d'autres pour les compagnies-écran, pour faciliter les mouvements d'argent. La plupart des comptes des compagnies-écran étaient domiciliés dans des banques luxembourgeoises. Par exemple, 76 compagnies écran possédaient 198 comptes au Libéria.

L'exemple d'Aérospatiale (France)

Lorsqu'Arm Scor devait payer, par exemple, une entreprise française d'armement, les



ARMSCOR
Armaments Corporation of South Africa SOC Ltd

fonds quittaient l'Afrique du Sud avec l'accord de l'État, étaient transférés à travers une série de différents comptes bancaires numérotés avant d'arriver sur le compte KBL de la compagnie-écran contrôlée par Armscor. Un système qui rendait impossible le traçage des fonds, particulièrement entre 1977 et 1984.

Les archives sud-africaines ont montré que l'armée du régime d'apartheid a dépensé à peu près 33 milliards d'euros (valeur actuelle) en achat d'armement à l'étranger, dont KBL a géré 70% des transactions.

L'accord entre Armscor et la française Aérospatiale cité par les ONG, illustre parfaitement ce système. Il concerne la vente de pièces détachées et d'hélicoptères Puma et autres référencés dans une série de memos des SADF. Le paiement était effectué via un intermédiaire militaire portugais, du nom de code Project Adenia, géré par un marchand

d'armes, Jorge Pinhol, de la Beverly Securities Limited (BSL), cliente de KBL, en collaboration avec l'armée portugaise (alors en guerre en Angola, au Mozambique, et en Guinée Bissau, par ailleurs). Le nom de code de Pinhol était « Canal portugais ». Des centaines de transactions financières, pour une valeur de plus de 3 milliards de dollars, sont passées par « Canal » pour le paiement à Aérospatiale. Les experts ont apporté la preuve que KBL connaissait parfaitement l'identité de ses clients et l'existence du « Canal portugais ». En 2008, Jorge Pinhol réclamait à Armscor et à l'État sud-africain une commission de 600 millions de dollars pour la vente de 50 hélicoptères Puma et assignait l'entreprise sud-africaine devant le tribunal de commerce de Bruxelles, comme on peut le lire dans l'ouvrage d'Open Secret « Gun and Money : A Tale of Profit ». Ainsi Armscor et le peuple sud-africain devraient, aujourd'hui, payer pour les crimes et les dettes illégales du régime d'apartheid ?

Cellule Armscor à l'ambassade à Paris

Le site stratégique d'Armscor, le « Bureau Armscor- Paris », était abrité secrètement par l'ambassade sud-africaine. Il gérait la majorité des projets en Europe, identifiant les fournisseurs et organisant les paiements via KBL. Selon le témoignage de Martin Steynberg, responsable du système de paiement cité dans la plainte d'Open Secrets et CALS, KBL était la charnière de la grande majori-

té des transactions effectuées par le Bureau Armscor-Paris (plus de 70%) qui lui donnait des instructions écrites. Il a, également, confirmé que KBL disposait de compagnies-écran pour Armscor à Panama et au Libéria et l'assistait dans la nomination de leurs directeurs. Les liens entre le « Bureau Armscor-Paris », nommé le « Groupe spécial » par KBL, et la banque ont été, également, confirmés par Daniel Loubser, un des responsables du Bureau, qui précisait aux enquêteurs que les instructions passaient par la valise diplomatique chaque semaine. Kredietbank Belgium, pour sa part, gérât le portefeuille d'actions d'Armscor qui représentait, en 1980, 64 millions d'euros, et ses emprunts lui permettant de payer les armes étrangères.

Conclusion d'Open Secrets et CALS

Les deux ONG concluent leur plainte par un certain nombre de recommandations. Elles demandent, en premier lieu, que KBL et KBC Group « s'excusent auprès des Sud-Africains et de leur gouvernement pour leur complicité par leur soutien au régime d'apartheid dans la violation de l'embargo sur les armes pendant l'apartheid ». Elles recommandent aux autorités belges et luxembourgeoises d'étudier la possibilité de prendre des sanctions contre les deux banques, et à la communauté bancaire européenne de mettre en place un mécanisme de surveillance et de responsabilité qui garantisse que les institutions financières ne sont pas complices de violations

des droits humains par leurs activités professionnelles. Elles recommandent, enfin, qu'en fonction des conclusions de ses deux représentations (« Point de contact » en Belgique et au Luxembourg), l'OCDE KBL et KBC confirme que les deux banques ont violé son Code de conduite.

À la lecture de la plainte des ONG, on pourrait, également, conclure, que si KBL et KBC sont épinglées aujourd'hui, elles ne sont pas les seules coupables dans ce dossier. En effet, ce commerce illégal ne pouvait exister sans la participation illicite de certaines institutions financières, de compagnies d'assurance, des fournisseurs d'armes, français, notamment, de transporteurs, basés dans des États membres de l'OCDE. L'affaire KBL et KBC n'est que le tout petit sommet de l'immense iceberg des entreprises qui ont violé les résolutions de l'ONU, contraignantes (Conseil de sécurité) ou non (Assemblée générale), en matière de sanctions contre le régime d'apartheid et ont permis au régime raciste de perdurer au prix de la souffrance du peuple sud-africain.

Pour aller plus loin :

Un puissant lobby français

En France, Protea s'appuyait sur l'Association des amis des communautés sud-africaines ACFA, créée en 1978 par le lobby français sud-africain et dont l'un des meneurs était Jean-Dominique Taousson, ancien membre des commandos Delta de l'OAS, qui dirigea le service photographique de Jacques Chirac et Charles Pasqua, lors des élections

présidentielles de 1981. L'ACFA qui disposait de moyens importants, finançait l'Association pour le développement des échanges et des relations internationales (ADERI) dont le président, Léon Delbecque, homme d'affaires et homme politique, créait, en 1977, deux structures dont l'une, l'Association pour le développement industriel de l'Afrique australe, était une émanation la CED (Corporation for Economic Development) créée par le gouvernement sud-africain pour contrer les sanctions prises à l'encontre du régime d'apartheid. L'ADERI éditait, à Paris, le bulletin *Le Courrier austral* destiné aux parlementaires français, financé sur fonds secrets de l'ACFA et dirigé par le même Jean-Dominique Taousson. Avec le groupe d'amitié France-Afrique du Sud de l'Assemblée nationale française, dissous en 1982, reconstitué en mars 1986, Taousson a activé un puissant lobby et mis à la disposition des Sud-Africains un réseau solide d'influence. Devenu « journaliste », l'ancien OAS qui avait ses entrées au ministère de l'Intérieur français et travaillait pour le renseignement, entretenait, également, des liens étroits avec les services de sud-africains de renseignements, le BOSS.(NDLR)

Paris, premier fournisseur d'armes de l'État raciste

« 1964, c'est aussi l'année où la France devient le principal fournisseur d'armes du régime sud-africain. Après avoir été réticente à toute sanction, aux côtés du Royaume-Uni et des États-Unis, la France ne s'est pourtant

pas opposée un an plus tôt au vote d'une résolution du Conseil de sécurité de l'Onu recommandant un embargo sur les armes, en 1963. Mais la résolution n'est pas contraignante. Un an plus tard, alors que le Parti travailliste arrivé au pouvoir au Royaume-Uni y impose un embargo sur les armes, l'État français prend le relais. En 1971, Dassault vend à Pretoria des technologies et licences lui permettant de fabriquer des avions de combat « anti-insurrectionnels », le prototype *Mirage-Milan*, pour mieux réprimer les actions de guérilla de l'ANC. Entre 1970 et 1975, 48 *Mirage F1* sont exportés vers l'Afrique du Sud, ainsi que pléthore d'hélicoptères (*Alouettes*, *Frelon*, *Puma*), de blindés légers ou de missiles. Dassault, Matra (groupe Lagardère), Panhard (racheté par Renault), Turbomeca (groupe Safran) et la Société nationale industrielle aérospatiale (aujourd'hui EADS) sont à la pointe de ce juteux commerce avec l'État raciste. « La France accepte de fournir pratiquement n'importe quel type ou montant d'armes à l'Afrique du Sud, sans tenir compte des restrictions officielles habituellement imposées », commente le Comité spécial des ONG sur les Droits de l'Homme, à Genève, en 1974. (source : www.multinationales.org décembre 2013) (NDLR)

Christine Abdelkrim-Delanne

Légendes :

Les logos d'Arm Scor et de KBL. Photo DR Soweto sous l'apartheid. Photo DR

Le 16 juin 1976, des milliers d'élèves de la banlieue noire de Soweto (Johannesburg) manifestent contre la ségrégation scolaire. La manifestation est brutalement réprimée.

« Dans un premier temps, les policiers lâchent les chiens sur la foule. Ensuite, pour amplifier la panique, ils lancent des grenades lacrymogènes, avant de tirer à balles réelles », relate le journaliste de *Jeune Afrique* Tshitenge Lubabu. Bilan : au moins 575 morts. Un an plus tard, l'Onu vote enfin un embargo contraignant. Qu'importe ! « L'Afrique du Sud a déjà acheté ses armes dont une cinquantaine de mirage F1 ; seul le programme de la marine de guerre reste à compléter : or, c'est précisément dans ce domaine que l'arrêt des ventes d'armes semble ne pas être appliqué », commente un organe de presse du Parti national, au pouvoir. Le régime raciste tiendra encore 15 ans.

Amnésie bien française

« Loin d'être un obstacle à la croissance économique de l'Afrique du Sud, le capitalisme racial — l'apartheid — est la cause des taux de croissance extraordinaires de cette économie. De plus, l'accroissement de l'investissement étranger a eu pour effet non de changer le système mais de le renforcer », esti-

maut Ruth First, en 1979. L'Histoire lui donnera raison. Entre l'emprisonnement à vie de Nelson Mandela et son élection comme premier Président d'une Afrique du Sud démocratique, trois décennies seront nécessaires.

Aux États-Unis, des procédures lancées par des victimes de l'apartheid contre plusieurs grandes firmes (General Motors, Ford Motor Company, IBM, Daimler et l'allemande Rheinmetall) sont encore en cours [5]. En Suisse, une plaie s'est rouverte avec la mort de Mandela : plusieurs banques, comme le Crédit suisse et UBS, avaient continué d'investir dans le régime de l'apartheid sans être sanctionnées. « C'était la guerre froide. L'Union soviétique faisait tout pour mettre la main sur l'Afrique du Sud, un pays stratégique avec la ville du Cap qui contrôle une importante route maritime. Le but de notre groupe était d'empêcher que l'Afrique du Sud ne tombe entre les mains communistes », se justifie aujourd'hui le leader suisse d'extrême droite Christoph Blocher. La France, elle, a pour l'instant oublié ce sombre passé, pas si lointain.

Ivan du Roy